

Covid-19

Protocole sanitaire de nettoyage des véhicules de service

**À tout moment de la journée respectez les gestes barrières.
Lavez-vous les mains avec du savon et de l'eau avant et après chaque activité.
Privilégiez le télétravail lorsque les activités le permettent.**

**Ce document doit être adapté au besoin dans sa mise en œuvre. Il faut donc suivre les consignes de son chef de service.
Nous comptons également sur la responsabilité individuelle de chacun d'entre nous.**

Tous les postes de conduite des véhicules devront être **désinfectés avant et après chaque intervention par leur utilisateur** (poignées, volant, leviers, tableau de bord, clés, carnet de bord ...) au moyen d'un des produits désinfectant mis à disposition (Swift and Clean A3202, Carelys 1384/1858)

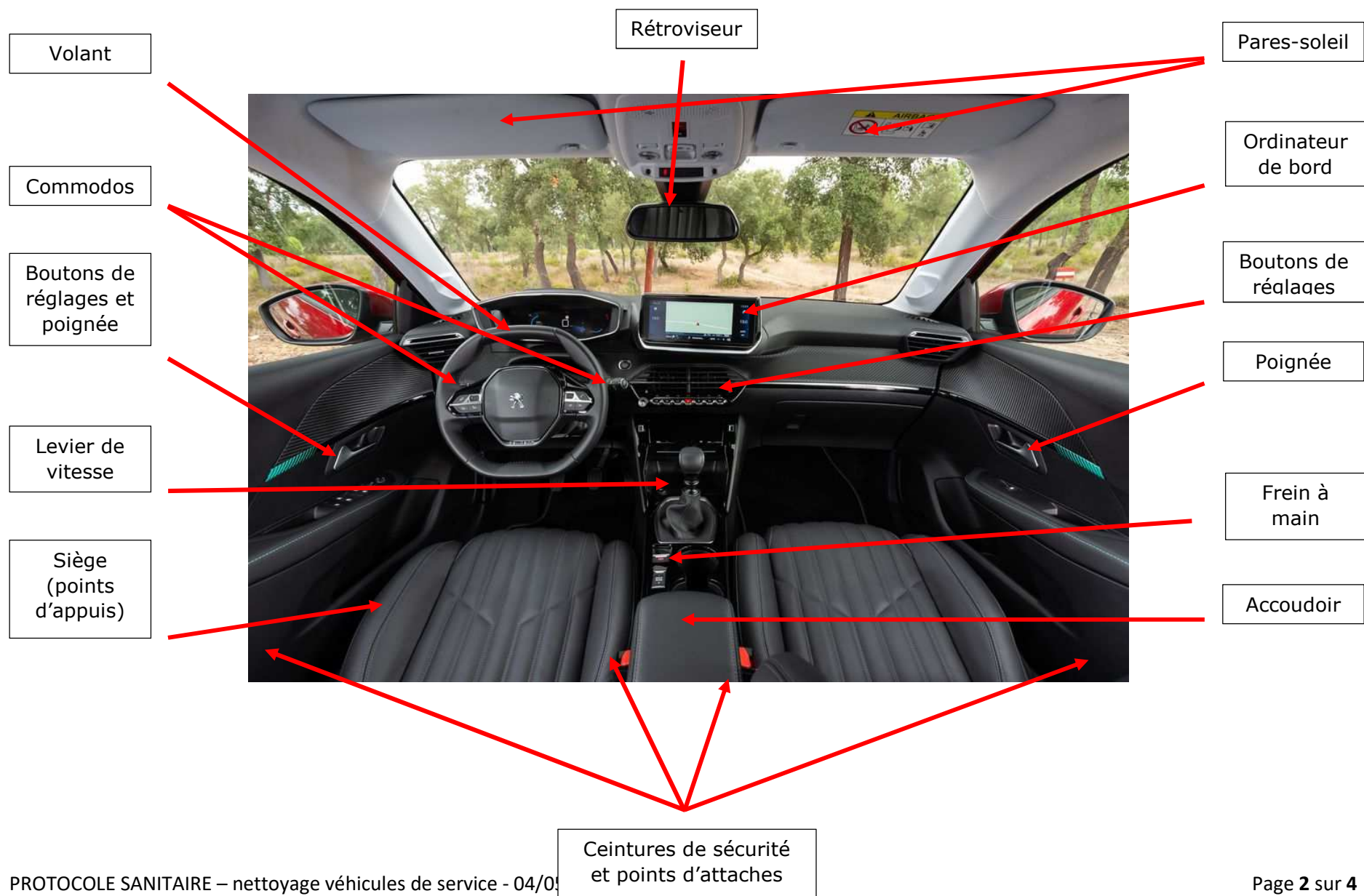
Laisser agir le produit de 10 à 15 minutes et essuyer avec un papier d'essuyage.

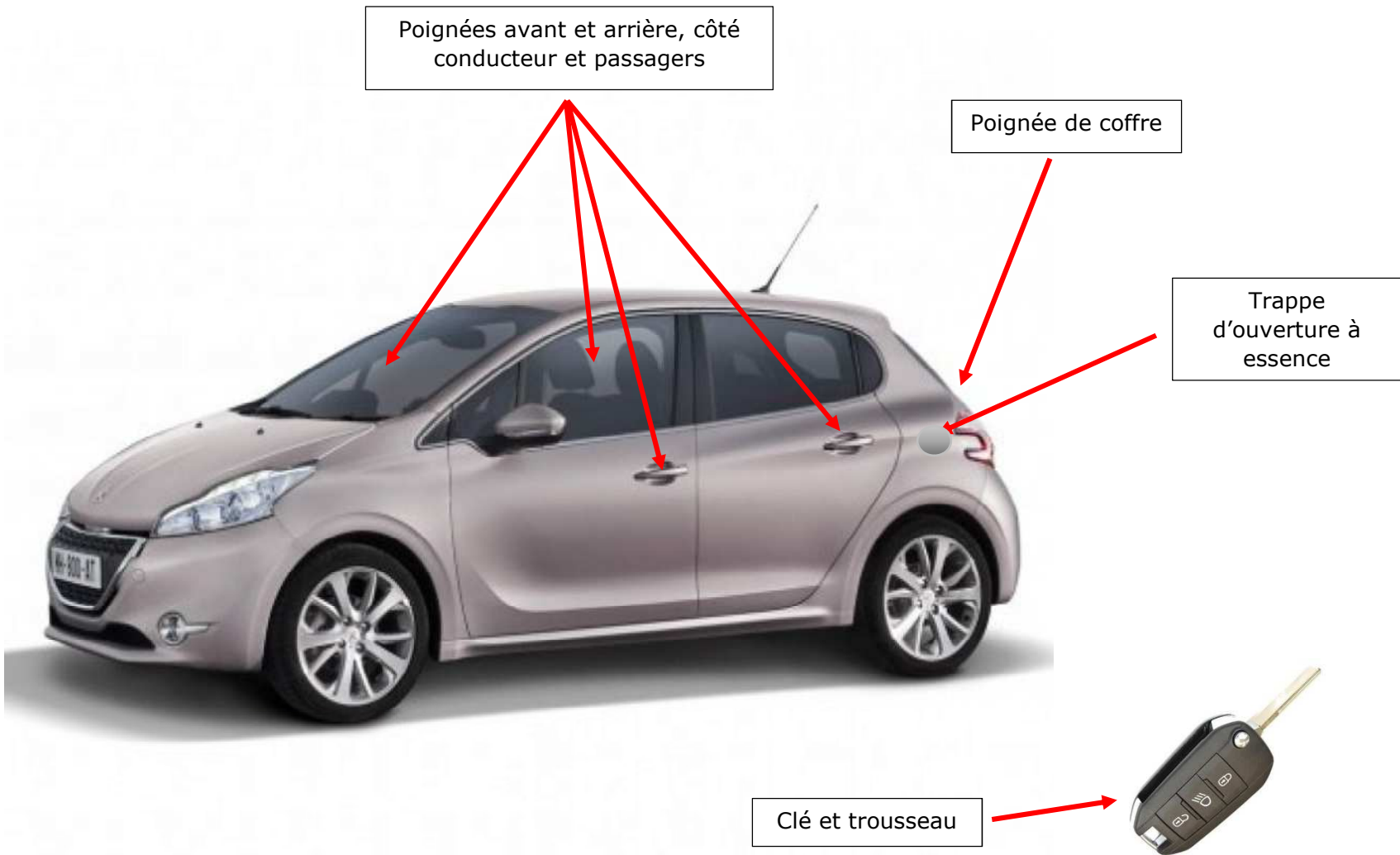
Aérer le véhicule.

Les déchets (et notamment mouchoirs et papier d'essuyage) sont à recueillir dans des sacs fermés.

Des housses de sièges jetables peuvent être fournies.

Les points de contact à désinfecter : (pensez à tout autre point de contact ainsi qu'aux ceintures et poignées arrières)





Prévention des risques psycho-sociaux (RPS)

L'ensemble des agents, Chefs de services et Directeurs inclus, aura été impacté, à des degrés divers, par la période vécue : fatigue, stress, angoisse, isolement, sentiment d'inutilité, surcharge de travail, charge mentale forte, sollicitations importantes, conciliation vie privée et vie professionnelle, peurs des contaminations pour soi ou ses proches, stress post traumatique. Ces ressentis seront encore présents durablement après la reprise d'activité.

Le mot-clé est la bienveillance.

Communiquons de façon positive.

Soyons tous attentifs à la reconstruction du collectif de travail.

Gardons à l'esprit que chaque situation individuelle est différentes (contexte familial, social, spécificités de chaque métier, etc.) et respectons-la.

N'hésitons pas à recourir (ou à conseiller de recourir) au soutien psychologique :

- en interne par la psychologue du travail : Mme Edith ESPITALIER au 05.44.0016.25/07.85.36.80.00 ;
- en externe via la ligne MNT PSY (de nouveau ouverte à compter du 12 mai 2020 du lundi au vendredi de 9h à 17h) au 09.78.97.02.02.

En cas de suspicion de Covid dans l'entourage de l'agent : l'agent prévient, reste en confinement chez lui, et l'encadrement prend contact avec la DRH (infirmière de prévention, téléphone : 05.44.00.16.17 et adresse mel : covid19cd87@haute-vienne.fr) qui fera une évaluation et donnera les consignes de protection des agents. L'encadrant doit également avertir les collègues de l'agent infecté et demander la désinfection minutieuse de son poste de travail.